

affaire lévothyrox suite

Ouverture d'une information au TGI de Marseille



affaire lévothyrox suite

Comme cela a été annoncé dans divers médias une information a été ouverte ce 5 mars 2018 au TGI de Marseille dans le cadre de l'affaire du Lévothyrox.

Maître Colin-Chauley nous a demandé de faire passer ce communiqué :

Communiqué de presse

Me Colin-Chauley, présidente d'Alerte Thyroïde et première plaignante dans les procédures pénales se réjouit de l'ouverture d'une information au Parquet de Marseille pour son premier chef d'inculpation sur tromperie aggravée, mise en danger d'autrui et dol éventuel.

Elle continue les recours gracieux auprès de l'ANSM afin d'obtenir la vérité et le retour de l'ancienne formule du lévothyrox par l'utilisation de la licence obligatoire.

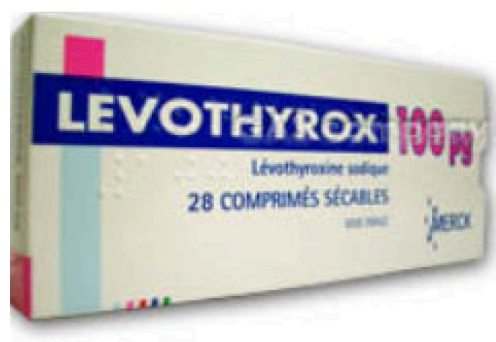
Alerte Thyroïde continue son combat et ses réunions publiques pour informer les patients : la prochaine est à Vienne le 14 mars à la salle des fêtes à 19h00.

Maître COLIN - CHAULEY A.C.

Avocat inscrit au Barreau d'AJACCIO

Acqua Peruta 20169 - Bonifacio

Tél: 06.24.44.45.91



Lévothyrox